



Licence Économie et gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027172

HAL Id: hceres-02027172

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027172>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Economie et gestion

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Economie et gestion* est issue de la fusion en 2012 de trois licences proposées par les universités d'Aix et de Marseille : deux licences d'économie et de management et une licence en gestion. La licence est multi-campus (Marseille et Aix-en-Provence). Au sein du périmètre de l'Université Aix Marseille, c'est la seule licence en économie-gestion, même si elle est en concurrence avec d'autres filières post-bac telles que les DUT de gestion, les BTS et les programmes Bachelors privés.

Les enseignements au cours des deux premières années de licence ont une dominante économique (42 heures d'enseignements en gestion en première année de licence (L1) sur un total de 482 heures d'enseignements ; 60 heures en deuxième année pour un total de 473 heures d'enseignements). Le premier semestre de licence est mutualisé avec la mention *Administration économique et sociale*. En troisième année de licence (L3), la licence propose sept parcours (*Economie, Finance, International program in business and economics* (en anglais), *Management de la firme et des organisations, Management à l'international, Management comptable et financier* et *Management des interfaces dans l'industrie et la distribution*) comprenant des cours mutualisés. La pré-spécialisation via ces parcours a pour vocation de permettre la poursuite d'études des étudiants en master.

Analyse

Objectifs

La licence *Economie et gestion* permet aux étudiants d'acquérir les bases de l'économie et de la gestion afin qu'ils puissent se spécialiser au niveau master en économie ou en gestion. Des enseignements en anglais sont proposés, ainsi qu'une préparation au TOEIC (*Test of english for international communication*).

Une enquête d'évaluation des enseignements et de la formation a été conduite en 2016 avec le concours de l'observatoire de la vie étudiante de l'AMU (taux de réponse de 58 %). Pour la majorité des étudiants (68.4 % en première année, 74.2 % en deuxième année et 70.6 % en troisième année), les objectifs de la formation sont clairement définis, les enseignements reçus sont cohérents avec les objectifs.

Les métiers visés sont larges : chargé d'affaires, assistant comptable, gestionnaire de trésorerie, assistant logistique, chargé d'études de marché.

Organisation

La licence *Economie et gestion* est organisée de façon cohérente et les compétences à acquérir sont progressives tout au long des trois années. Le cursus est construit de façon cohérente en vue d'une poursuite d'études en masters d'économie et de gestion.

La première année comprend un semestre 1 (S1) mutualisé avec la mention *Administration économique et sociale* (AES) puis un semestre 2 (S2) spécifique à la licence *Economie et gestion*. En seconde année de licence (L2) l'enseignement est le même pour tous les étudiants de la licence *Economie et gestion* (pas d'option). La troisième année propose 7 parcours : *Economie, Finance, International program in business and economics* (en anglais), *Management de la firme et des organisations, Management à l'international, Management comptable et financier* et *Management des interfaces dans l'Industrie et la distribution*.

Enfin, il est possible pour certains étudiants (une vingtaine) de suivre un parcours « honneur » leur permettant de suivre des enseignements complémentaires en anglais et notamment une unité d'enseignement « esprit d'entreprendre ». Ce parcours couvre les semestres 2 à 6.

La licence comprend des cours fondamentaux en économie et en gestion et des unités d'enseignements d'ouverture, de culture générale scientifique, ou encore de communication. Elle propose aussi un cours d'anglais à tous les semestres de la licence (sauf le S1) avec la possibilité d'une préparation au TOEIC en L3, un enseignement d'informatique au S2 permettant de préparer au C2i et une UE dédiée au parcours professionnel de l'étudiant. Enfin, au cours des deux premiers semestres, des tests hebdomadaires pour chaque UE permettent un contrôle continu des connaissances.

Les enseignements au cours des deux premières années de licence ont une dominante économique au détriment de la gestion (42 heures d'enseignements en gestion en première année sur un total de 482 heures d'enseignements ; 60 heures en deuxième année pour un total de 473 heures d'enseignements). Par ailleurs, la multiplicité des parcours montre qu'il s'agit plus à ce stade d'une juxtaposition de formations existantes qu'un véritable parcours conçu en trois ans avec une spécialisation progressive.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Economie et gestion* s'inscrit en parallèle des autres filières post-bac existantes au sein de la région, telles que les DUT de gestion, les BTS et les programmes Bachelors privés.

AMU organise des rencontres avec les acteurs du monde économique régional dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation. Ces rencontres ont mis à jour un manque de lisibilité pour les professionnels de l'offre de formation et une réelle difficulté à différencier les diplômes au-delà des mentions disciplinaires. Les liens avec le monde économique doivent se poursuivre à travers les différents dispositifs du bureau de relations d'entreprises de l'université.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est animée par deux responsables de mention qui sont assistés par 6 responsables pour les 7 parcours de troisième année, tous enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée : elle est constituée d'enseignants-chercheurs (31 % de maîtres de conférences et 14 % de professeurs des universités) et comprend également des professionnels et des enseignants détachés du secondaire. A ce titre, la composition de l'équipe paraît cohérente avec les objectifs de la formation principalement orientée vers la poursuite d'études. Les enseignants chercheurs relèvent des sciences économiques, des sciences de gestion, des mathématiques appliquées, ce qui paraît cohérent avec les objectifs de la licence. Les intervenants professionnels assurent 10 % du volume des enseignements.

Les modalités de réunion de l'équipe enseignante sont principalement informelles. Une réunion semestrielle a lieu pour assurer la coordination, mais il est relevé des difficultés pour mobiliser l'équipe au-delà des groupes disciplinaires. Cette observation est confirmée par la proportion d'étudiants qui considèrent qu'il existe une redondance entre les enseignements (57 % à 66 % selon les niveaux). La tenue d'un conseil de perfectionnement propre à la licence *Economie et gestion* (actuellement mutualisé avec la licence *Administration économique et sociale*) pourrait contribuer à remédier aux difficultés de coordination globale sur la mention.

La licence étant multi-campus, il faut veiller à ce que les contenus d'enseignement, les modalités d'examens des formations soient aussi semblables que possible afin d'assurer l'équivalence du diplôme délivré. On observe une coordination forte entre enseignants au sein de l'équipe pédagogique avec des plans de cours partagés, des sujets d'examens communs.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence *Economie et gestion* prépare essentiellement à l'intégration dans les masters d'économie et de gestion. Elle accueille très majoritairement des étudiants relevant de la formation initiale (une offre personnalisée de reprises d'études peut être proposée). Les étudiants relevant d'un régime spécial d'études peuvent bénéficier d'une adaptation du régime du contrôle des connaissances. La licence *Economie et gestion* n'est pas ouverte en alternance.

Les effectifs en L1 sont très importants. Le premier semestre de licence (mutualisé avec la licence *Administration économique et sociale*) accueille autour de 1 000 étudiants, dont 63 % en moyenne optent pour la mention *Economie-Gestion*. Au second semestre, la mention *Economie-Gestion* accueille en moyenne 660 étudiants.

Le taux de réussite à l'issue de la première année est faible malgré les dispositifs d'aide : 32,9 % en 2012, 37,6 % en 2013, 33,5 % en 2015 (étudiants ayant eu au moins une note d'examen final).

Pour la deuxième année, les effectifs, après une baisse importante d'une centaine d'étudiants suite à la fusion, se sont stabilisés autour de 300 étudiants (409 en 2012, 295 en 2013, 316 en 2014 et 292 en 2015). Le taux de réussite s'est accru passant de 63,3 % en 2012 à 71,5 % en 2014.

<p>L'effectif de troisième année s'est lui aussi stabilisé autour de 300 étudiants (435 inscrits en 2012, 380 en 2013, 312 en 2014 et 329 en 2015). Le taux de réussite en troisième année est plus élevé que pour les deux premières années même si il diminue sur la période (85,1 % en 2012, 86,6 % en 2013, 79,2 % en 2014). La répartition des étudiants par parcours n'est pas donnée.</p> <p>La licence <i>Economie et gestion</i> peut permettre d'intégrer des licences professionnelles notamment : <i>Banque-Assurance</i>, <i>Import-Export pour les PME-PMI</i>, <i>Collaborateur de cabinet d'expertise comptable</i>, <i>Auditeur financier</i>.</p> <p>Il n'y a pas d'informations concernant le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en master ou qui s'insèrent directement dans le monde professionnel. Seules sont fournies des informations sur le suivi de la cohorte 2012 : 16 % des étudiants sont inscrits dans un master de la faculté en 2015-2016 et 38 % dans un autre établissement. Ces taux sont faibles pour une licence dont l'objectif est la poursuite en master.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche dans la formation est limitée. La sensibilisation à la recherche ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique. Le lien entre la licence <i>Economie et gestion</i> et les cinq laboratoires de recherche se fait de façon informelle par l'appartenance des enseignants chercheurs à ces laboratoires. Les perspectives d'évolution mentionnées dans le dossier d'autoévaluation paraissent intéressantes : création d'une unité d'enseignement Cycle de conférences et implication des étudiants dans certaines des activités nécessaires à la réalisation d'une recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Une unité d'enseignement dédiée au projet professionnel personnalisé de l'étudiant fait intervenir des professionnels et comprend une aide à la préparation de curriculum vitae, de lettres de motivation, d'entretiens d'embauche, etc. De même, une unité d'enseignement de projet professionnel permet aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel et/ou à leurs poursuites éventuelles d'études en Master.</p> <p>La dimension professionnelle de la licence est également assurée via la participation à un Business Game en présence de professionnels.</p>
Place des projets et des stages
<p>Une unité d'enseignement « sensibilisation à l'entrepreneuriat » est accessible à tous les étudiants, et trois parcours (les parcours <i>Management de la firme</i>, <i>Management des interfaces dans l'industrie et la distribution</i> et <i>International program in business and economics</i>) sur les sept de troisième année de licence comprennent une unité d'enseignement de gestion de projets. Il serait souhaitable d'étendre la pratique des projets à tous les parcours.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'aide de la part du bureau des entreprises pour la recherche des stages. Des parrainages d'étudiants par des professionnels sont proposés ainsi que des rencontres avec les professionnels du chiffre et de l'expertise-comptable. Malgré ces dispositifs, seul un étudiant sur deux de licence troisième année a réalisé un stage, d'une durée d'au moins six semaines. Celui-ci n'est obligatoire que pour deux parcours sur les sept (<i>Management comptable et financier</i> et <i>Management international</i>). Des stages devraient être présents pour tous les parcours.</p>
Place de l'international
<p>La formation entretient des relations avec un nombre élevé d'universités partenaires (147 universités étrangères) dans le cadre du programme d'échange ERASMUS et pour autant seuls 30 étudiants par an font une mobilité sortante (seuls les étudiants de troisième année peuvent opter pour une mobilité Erasmus. Les étudiants entrants (une soixantaine chaque année) sont accueillis par le bureau des relations internationales et bénéficient d'un cours de français langue étrangère. L'anglais est enseigné au cours de cinq semestres sur les six de la licence. Une préparation au TOEIC peut être choisie en troisième année. Le taux d'inscription au TOEIC n'est que de 28 %, mais une évolution de la programmation de cette préparation est prévue pour augmenter ce taux.</p> <p>Les cours sont dispensés en français sur l'ensemble de la licence, sauf pour certaines unités d'enseignements du parcours honneur (20 étudiants en 2015-2016) et pour l'ensemble du parcours <i>International program in business and economics</i> (18 étudiants hors étudiants étrangers en échange Erasmus).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place : groupes de travaux dirigés par niveau (volumes horaires et nombre d'étudiants variables) dès la deuxième semaine de licence, et un système de contrôle continu comprenant des devoirs surveillés hebdomadaires ceci afin de répondre aux difficultés que pourraient rencontrer les étudiants. En moyenne, seul un quart des étudiants entrant au premier semestre 2012 a obtenu en six semestres la licence.</p>

En 2014-2015, les taux de réussite varient de 61 % pour des bacheliers de série S à moins de 5 % pour les bacheliers de séries professionnelles et technologiques.
 Les dossiers des étudiants souhaitant intégrer directement la deuxième et la troisième année font l'objet d'un examen. Pour la troisième année, un test d'entrée est systématiquement proposé. Le taux de réussite de ces étudiants est en moyenne moins élevé de 20 points que celui des étudiants issus de la licence. La création de programmes aménagés est envisagée.
 Dès la fin du semestre 1 les étudiants sont informés des possibilités d'orientation dans les différentes formations couvertes par le portail AES et *Economie-Gestion*.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence *Economie et gestion* ne peut être suivie qu'en formation initiale et présentielle. Il y a une dizaine d'étudiants chaque année en formation continue pour la totalité des trois niveaux, mais il n'est pas mentionné d'aménagements particuliers les concernant. Toutefois, les étudiants salariés bénéficient d'un régime leur permettant de choisir leur groupe de travaux dirigés (ils n'ont pas de caractère obligatoire) mais le dossier ne précise pas si ces étudiants font l'objet d'un dispositif plus vaste d'accompagnement à la réussite.
 Il existe des dispenses d'assiduité notamment pour les sportifs de haut niveau mais il n'est pas communiqué d'informations en matière de dispositifs plus étendus d'accompagnement. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide pédagogique organisée par la cellule handicap de l'université.
 Les étudiants sont formés à l'utilisation des outils numériques et de la plateforme mise à disposition par l'université en première année dans le cadre d'une unité d'enseignement dédiée. Ils bénéficient d'un environnement numérique de type Moodle. Toutefois, il n'est pas précisé si cela est aussi le cas des nouveaux entrants en deuxième et troisième années. En 2015-2016, l'utilisation de la plateforme numérique AMETICE reste inférieure ou égale à 50 % pour les cours magistraux. Un nombre significatif d'enseignants utilise des pages internet personnelles. Une généralisation de l'utilisation de la plateforme est envisagée. Des formations en informatique sont également proposées aux semestres 2 à 6. La préparation au certificat informatique et internet de niveau 1 est réalisée au semestre 2.

Evaluation des étudiants

L'évaluation comprend des examens semestriels et des contrôles continus comptant pour un tiers de l'évaluation finale. Ce contrôle continu repose sur un dispositif de devoirs surveillés hebdomadaires et d'évaluations des travaux dirigés. La compensation est possible entre unités d'enseignement et entre les semestres d'une même année. Ce dispositif paraît favorable à la réussite des étudiants car il permet des actions rectificatives en cours de semestre.

Suivi de l'acquisition de compétences

Des événements variés sont organisés par le bureau des relations avec les entreprises (séances de coaching, simulations d'entretiens d'embauches, atelier curriculum vitae etc.). Les étudiants peuvent y accéder sur la base du volontariat. Il pourrait être envisageable d'inclure une unité d'enseignement pour tous les parcours de troisième année afin de généraliser ces dispositifs. Il n'existe pas d'annexe descriptive du diplôme permettant de signaler les compétences correspondantes. Il est donc nécessaire que l'université se mette en conformité avec les dispositions légales.

Suivi des diplômés

L'observatoire de la vie étudiante réalise un suivi des diplômés. Toutefois, les procédures ne permettent pas de suivre les étudiants lorsqu'ils sortent de la composante de l'université (que ce soit pour intégrer une autre composante de la même université ou une autre structure), ce qui est le cas de 50 % des diplômés. Un tel suivi est à mettre en place. Par ailleurs, il n'est pas communiqué d'informations en matière d'existence ou de création de réseaux professionnels rassemblant des anciens étudiants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les responsables de la licence organisent une réunion pédagogique par semestre afin d'identifier les éventuels dysfonctionnements et de procéder aux actions correctrices. Un conseil de perfectionnement mutualisé a été mis en place avec la licence *Administration économique et sociale*. Au vu des spécificités de la licence *Economie et gestion*, de ses effectifs, de la multiplicité des campus et des parcours, la création d'un conseil de perfectionnement dédié à la licence économie gestion est nécessaire afin d'être en conformité avec le cadre national des formations. Les formations et enseignements sont évalués chaque semestre. Les évaluations font l'objet d'un processus d'analyse, de synthèse et restitution auprès du conseil des études et de la vie étudiante.

Il n'est pas précisé si les enseignants ont accès à l'évaluation de leurs enseignements. Une analyse faite par les responsables de formation et une analyse synthétique de ces évaluations sont présentées au conseil des études et de la vie étudiante.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation bi-disciplinaire menant à une poursuite d'études en gestion ou économie.
- Des parcours en troisième année participant à la professionnalisation via des projets professionnels (parcours *Management de la firme et des organisations*, *Management des Interfaces dans l'industrie et la distribution*, *International program in business and economics*) et des stages (parcours *Management comptable et financier*, parcours *Management international*).
- Des dispositifs d'aide à la réussite mis en place dès la deuxième semaine de licence.
- L'apprentissage et la mobilisation des outils numériques.

Points faibles :

- Des taux de réussite à l'issue de la première année faibles.
- Une coordination difficile des enseignements entre les campus.
- L'absence de conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Un suivi des étudiants en matière d'insertion professionnelle et à l'issue de la formation insatisfaisant.

Avis global et recommandations :

La formation est bien organisée et remplit globalement ses objectifs. Cependant, une réflexion doit être menée sur l'offre de formation en licence au sein du champ *Economie-Gestion* afin de proposer des parcours de formations lisibles en économie, en administration économique sociale et en gestion (à ce jour, certains parcours de gestion sont portés soit par la mention AES soit par la mention *Economie-Gestion*).

Par ailleurs, certains dispositifs pourraient être mis en place pour améliorer l'homogénéité de la licence sur les différents campus ainsi que la professionnalisation et la réussite des étudiants. En effet, dans le contexte multi-campus de la licence, de nouvelles méthodes pédagogiques (de type e-learning, classes virtuelles) pourraient être mises en place. Elles pourraient en particulier venir compléter les dispositifs d'aide à la réussite existants qui devraient être évalués pour pouvoir les améliorer ou éventuellement en mettre en place de plus adaptés.

Un conseil de perfectionnement devrait être mis en place au niveau de la mention afin de favoriser la coordination entre les campus et les groupes disciplinaires. De même, une extension de la pratique et de la valorisation académique des stages pourrait être mise en œuvre.

Enfin, la mise en place d'outils de suivi des étudiants en matière d'insertion professionnelle est souhaitable.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

